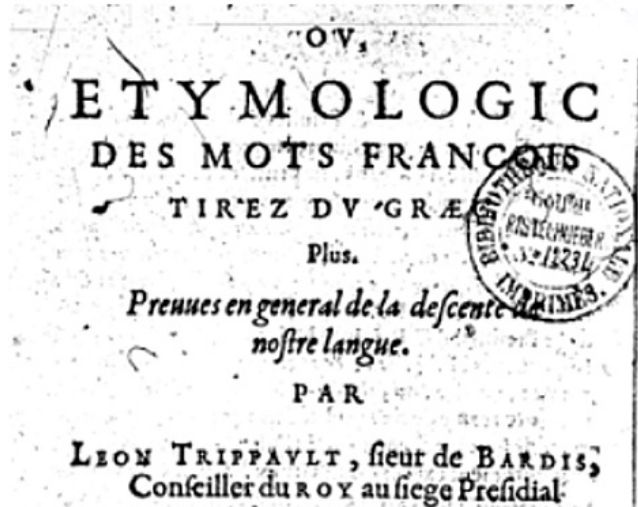


ORIGINE DU MOT "SUZANNECOURT"



Que signifie le mot "Suzannecourt" ? Pour le savoir, faisons un peu d'étymologie¹ :

Le suffixe "court" est très présent dans le quart nord-est de la France (près de 400 communes !) et sa signification est parfaitement connue : ferme, exploitation agricole et, par extension, domaine.

Quant à "suzanne", il ne s'agit pas, bien sûr du prénom féminin. Il vient du vieux français "suzain", formé à partir du latin "sus", qui veut dire "en haut" (voir le Littré). Exemple : le terme "suzerain" désigne le chef, celui qui est placé tout en haut de la hiérarchie.

En rapprochant les deux termes, cela donne "le domaine d'en haut"². Tout à fait logique quand on sait que la plaine était régulièrement envahie par les eaux de la Marne et du Rongeant en cas de fortes précipitations (à ce sujet, lire le rapport des fouilles archéologiques préventives de la Joinchère). Les habitants finirent par s'installer à l'abri, plus haut, sur la partie du domaine située au flanc du coteau ; de plus en plus nombreuses, les habitations formèrent un village qui prit le nom du lieu.

¹ L'étymologie est l'étude de la signification des mots en fonction de leur origine et de leurs racines de construction.

² De la même manière, "Juzennecourt" (autre village haut-marnais) signifie "le domaine d'en-bas".